

EUROPE – De nouveaux pays interdisent le clonage humain

Par Béatrice BRASSART

Publié le 02/03/2001

La Convention sur les droits humains et la biomédecine, qui interdit le clonage humain, a été ratifiée par la Slovénie, la Slovaquie, la Grèce, l'Espagne et la Géorgie. Ce texte est le premier et l'unique accord international qui interdit le clonage humain [1]. Le protocole avait été proposé en 1990 par le Conseil de l'Europe. Jusqu'à présent, il n'a été signé que par 24 des 43 pays membres du Conseil de l'Europe.

[1] Transfert, 2 mars 2001,
http://www.transfert.net/fr/cyber_s...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-de-nouveaux-pays-interdisent-le-clonage-humain/